Madame, Monsieur le Député,

Le pays traverse une crise sanitaire sans précédent qui met en jeu la santé des personnes et la pérennité des entreprises.

La santé au travail dans ce contexte révèle tous ses enjeux.

Ainsi, 158 députés de la majorité (dont vous faites partie) viennent de demander une réforme urgente et ambitieuse de la santé au travail. Les principaux acteurs de la prévention en milieu professionnel, en nombre d’intervenants et implantations géographiques, sont les Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI). Ils suivent plus de 15 millions de salariés et 1,5 million d’établissements. La réforme souhaitée les concerne donc au premier chef : leurs instances paritaires et leurs 17 000 collaborateurs qui ont assuré en 2019 520 000 interventions de prévention en milieu de travail et 8 millions d’entretiens de santé individuels sur le territoire national.

Depuis 2 ans, plusieurs rapports sont venus éclairer la perspective d’une telle réforme. Les SSTI, fédérés au sein du réseau Présanse, s’y sont déclarés favorables dans son principe et ont préparé un certain nombre de contributions notamment sur leur offre de services.

Mais le contenu d’un texte législatif reste à élaborer. Nous souhaitons qu’il s’écrive au plus près des réalités du territoire dans l’intérêt des salariés, des employeurs et de la société en général.

Le silence des pouvoirs publics sur notre disponibilité et nos réalisations, ou la mise en exergue, au sein même du parlement, de dysfonctionnements localisés, entretiennent une image de nos Services en décalage avec la réalité.

Aussi nous vous invitons à rencontrer sur le terrain nos équipes qui œuvrent au quotidien pour les entreprises de votre circonscription (professionnels de santé au travail et membres de nos instances), et pour recueillir le témoignage de salariés et d’employeurs qui ont bénéficié de notre accompagnement.

Une réforme de la santé au travail concernera une part très importante de concitoyens du département. Nous n’imaginons pas qu’elle se conduise sans que vous ayez pris la mesure de l’action du SSTI de votre territoire, qui œuvre depuis XX années au service des entreprises et de leurs salariés.

Nous nous tenons donc à votre disposition pour fixer un rendez-vous.

Je vous prie…